

Notre avenir ensemble

L'AMBITION URBAINE

Les enjeux du projet de renouvellement urbain



Le Nouveau Programme National de Renouvellement
Urbain (NPNRU) : Pourquoi ? Comment ? Quand ?
Quels objectifs ?



TOUS CONCERNÉS !

Le projet de renouvellement urbain que porte la Communauté d'agglomération en lien étroit avec la Ville d'Avignon et l'Etat concerne les 25 000 habitants qui vivent dans les 3 quartiers prioritaires d'Avignon. Le Grand Avignon, au titre de sa compétence obligatoire « politique de la ville », est chef de file de ce projet.

Il s'agit d'une véritable opportunité pour transformer les quartiers concernés et apporter une meilleure qualité de vie à leurs habitants. C'est en effet un projet global et fédérateur qui va être mis en œuvre puisqu'il apporte une réponse à l'ensemble des enjeux de la vie quotidienne : la mobilité, l'habitat, l'aménagement des espaces extérieurs, la cohésion sociale, l'éducation, la santé publique, l'environnement... donc la qualité de vie dans sa globalité.

Nous l'avons baptisé « **L'ambition urbaine** », car c'est une grande ambition pour notre territoire : faire de nos quartiers prioritaires des espaces attractifs, des secteurs de ville caractérisés par la qualité urbaine, architecturale ainsi que la mixité des usages et des fonctions.

C'est l'affaire de tous : élus, techniciens, habitants, acteurs locaux nous sommes tous concernés, nous avons tout à y gagner !

Jean-Marc ROUBAUD
Président du Grand Avignon
Maire de Villeneuve lez Avignon



TROIS QUARTIERS SOUS LES PROJECTEURS

L'agglomération du Grand Avignon et la Ville d'Avignon font du renouvellement urbain l'une de leurs priorités. Avec pour ambition : améliorer le cadre de vie, désenclaver ces quartiers, permettre une meilleure connexion aux espaces urbains et favoriser la mixité sociale.

LE NPNRU*

Une nouvelle opportunité pour le territoire et ses habitants.

Les quartiers sud, Saint-Chamand et nord-est sélectionnés parmi 400 quartiers en France bénéficieront du *Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

Les travaux qui vont être réalisés d'ici 2030 sur les logements, les commerces, les équipements, les espaces publics ou encore les plans de circulation, amélioreront durablement le cadre de vie de plus de 25 000 habitants.

Quartiers prioritaires concernés par le projet

QUARTIERS SUD

Champfleury-Monclar et Rocade-Croix des Oiseaux-Barbière

17 770 habitants

QUARTIER SAINT-CHAMAND

2 610 habitants

QUARTIERS NORD-EST

Grange d'Orel, Reine Jeanne et Neuf Peyres

4 960 habitants

LES ACTEURS

Impulsé par le Gouvernement et porté par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain (ANRU), créé en 2003 le NPNRU associe une multitude de partenaires financeurs : l'État, les collectivités locales, La Foncière Logement, la Caisse des Dépôts et Consignations et les bailleurs sociaux.

Le portage du projet est assuré par le Grand Avignon, en étroite collaboration avec la Ville d'Avignon et les représentants de l'État.



25%

des Avignonnais
directement
concernés

LES OPÉRATIONS PASSÉES



Dans les années 1990, 378 logements ont été démolis à la Croix des Oiseaux, et 432 logements à la Cité Appolinaire (cf. photo ci-dessus), et remplacés par de nouveaux bâtiments.



Au début des années 2000, grâce au lancement du premier Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU), Monclar a bénéficié d'investissements financiers pour sa rénovation.

LA VILLE DE DEMAIN

11 248
logements

dont 8138
logements sociaux

+ de 72%
de logements sociaux

UN TRIPLE OBJECTIF

Ces quartiers retenus souffrent de dysfonctionnements urbains et une partie de leurs habitants connaît la précarité et le chômage.

Les objectifs sont multiples : améliorer le cadre de vie, encourager le développement économique et renforcer la cohésion sociale en favorisant la mixité sociale.

Au final, c'est leur image qui sera durablement renouvelée.

DES LOGEMENTS DE QUALITÉ

La démolition de logements sociaux permettra « d'aérer » les quartiers, de rompre avec l'architecture « grand ensemble » des années 60. Les logements sociaux seront reconstruits en dehors des quartiers prioritaires. En lieu et place des bâtiments démolis, de nouveaux immeubles privés seront construits permettant ainsi d'introduire plus de mixité et de favoriser les parcours résidentiels. Plus de 1 400 logements sociaux seront réhabilités.



Avenue Coubertin - Saint Chamand, horizon 2030

DES COMMERCES PLUS DYNAMIQUES

Un des enjeux du projet est de rendre l'offre commerciale plus attractive et diversifiée.

2015 – 2030 : le projet étendu sur 15 ans

2015

Études techniques, urbaines et environnementales

2016

9/11
Signature du Protocole de Préfiguration

2017

Définition du projet et élaboration de la convention

2018

2019

Mise en oeuvre du projet

signature convention avec l'ANRU et les partenaires

DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS RÉHABILITÉS

Le projet bénéficie de la réhabilitation et de la restructuration de la Plaine des Sports, du Stade nautique, du Centre social de la Rocade, de la médiathèque Jean-Louis Barrault et des écoles du secteur.



Contre allée nord, vers la bibliothèque, horizon 2030

DES ESPACES PUBLICS PLUS ATTRACTIFS

La transformation de la Rocade en un boulevard urbain apaisé est un véritable enjeu de santé publique. Il sera ponctué de traversées donnant la priorité aux piétons. Et l'ouverture de la Liaison Est-Ouest (LEO) réduira le nombre de véhicules par la déviation des poids lourds.

200 000 m² d'espaces extérieurs seront aménagés : squares, places publiques et parvis.



Vue vers la résidence des Grands Cyprès, la station tram et les nouvelles constructions- La Rocade, horizon 2030

LA MOBILITÉ AU COEUR DU PROJET

Favoriser les connexions
entre les différents
quartiers de la ville

LE TRAMWAY, VÉRITABLE COLONNE VERTÉBRALE DU PROJET

Réduire la fracture urbaine, désenclaver les quartiers, favoriser leur attractivité, tels sont les enjeux du NPNRU. Le Plan de Déplacements Urbains programme pour mi-2019 la réalisation d'un réseau de transport urbain performant articulé autour du tramway et de deux lignes de bus à haute fréquence **améliorant ainsi la desserte des quartiers prioritaires**.

De grandes opérations d'aménagement réalisées autour des stations de tramway contribueront à la requalification des espaces et favoriseront la connexion entre les différents quartiers de la Ville.

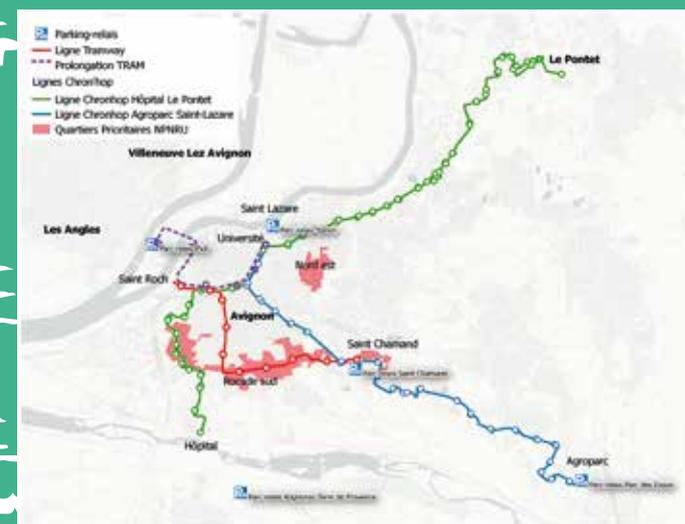
Un dispositif de Bus à Haute Fréquence appelé « Chron'hop » **renforcera la desserte** de Saint-Chamand et de Monclar vers les pôles d'activités majeurs du territoire non desservis par le tramway (hôpital, zone commerciale du Pontet, zone d'activité d'Agroparc...)

Saint Chamand deviendra un lieu stratégique en matière de mobilité, les lignes urbaines viendront se connecter au tram, à la ligne Chron'Hop et le parking relais de 300 places incitera les automobilistes à utiliser les transports en commun.



Quartier Olivades/vue depuis la contre allée nord aménagée vers la station tram et les nouvelles constructions (logements et commerces), horizon 2030

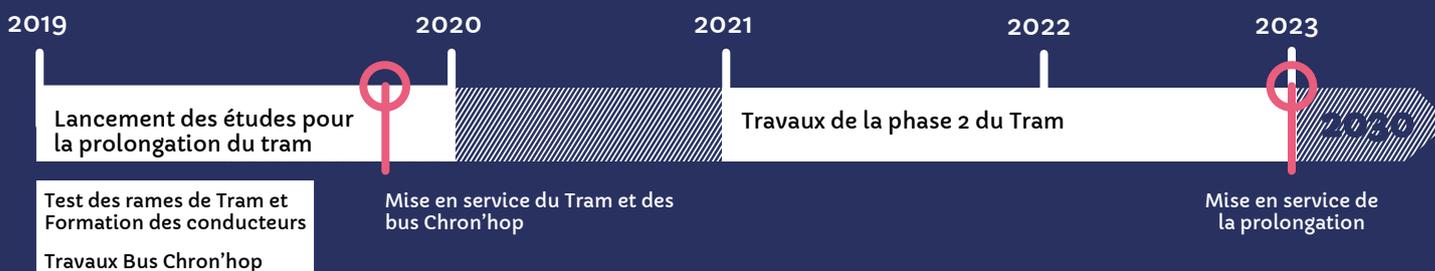
Desserte des quartiers par le tramway et les bus à haute fréquence (chron'hop)



Le prolongement du réseau de tramway depuis Saint Roch vers l'île Piot et Saint Lazare à l'horizon 2023 a été voté en Conseil Communautaire le 9 mars 2018.

La desserte directe des quartiers vers l'Intramuros (université, préfecture...), le parking relais de l'île Piot, l'espace naturel et touristique de l'île de la Barthelasse sera ainsi améliorée.

Planning mise en service tramway et bus à haute fréquence



S'APPUYER SUR L'EXPÉRIENCE DES HABITANTS

Transformer un quartier, c'est à la fois une formidable promesse d'avenir et une perspective pleine d'interrogations. Pour relever ce défi à la fois urbain et humain, le Grand Avignon place les habitants au coeur du dispositif.

UN DEVOIR D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE

Pour faciliter la compréhension et l'appropriation du projet par les habitants, le Grand Avignon et les maîtres d'ouvrage (la ville d'Avignon et les bailleurs sociaux) s'engagent à donner une information régulière et accessible.

Plusieurs réunions publiques, ateliers, balades urbaines, visites de chantier seront prévus tout au long du projet.

Expertise
d'usage

LE RÔLE DES CONSEILS CITOYENS



Nouvelle instance de participation des habitants, mise en place en 2016 sur notre territoire, les Conseils citoyens sont impliqués dans le Contrat de Ville et le NPNRU.

Ils constituent des instances officielles de concertation et sont associés au projet à travers des réunions de pilotage, d'échanges et d'ateliers urbains.

UN GROUPE PARTICIPATIF

Durant les phases d'élaboration et la mise en oeuvre du projet, 18 conseillers citoyens volontaires sont associés dans le cadre d'ateliers urbains.



Poursuite de l'approfondissement du projet, octobre 2018



Présentation des plans du projet et échanges, mai 2018



Atelier brainstorming, septembre 2018



Participation des Conseils citoyens au comité de pilotage NPNRU du 5 juin 2018, qui a validé le projet.

LA MAISON DES PROJETS

Compte tenu du large périmètre du NPNRU, le Grand Avignon et ses partenaires ont pris le parti de mettre en place une Maison des projets itinérante, capable d'aller à la rencontre des habitants en de nombreux points de contacts et lieux de vie (sorties d'école, parcs, marchés de plein vent etc.).

Conviviale et interactive, la Maison des projets, mini bus habillé et aménagé, constitue la pierre angulaire du dispositif d'information et de participation et elle aura 4 fonctionnalités :



INFORMATION

Lieu d'information sur le projet urbain, au sens large, pouvant intégrer d'autres grands projets tels que le tramway, les bus à haute fréquence, Avignon Confluence ...



ANIMATION

Lieu d'activités et d'ateliers ludiques et interactifs destinés à un large public.



À la rencontre des habitants



MÉDIATION

Lieu d'écoute et de dialogue avec les habitants notamment durant la phase chantier. Les difficultés liées aux chantiers seront prises en compte et remontées aux entreprises pour minimiser les nuisances.



CONCERTATION / CO-CONSTRUCTION

Lieu de captation des paroles des habitants et des acteurs, leur expertise d'usage sera prise en compte dans le cadre d'ateliers collaboratifs. Des opérations concrètes (aménagement squares, aires de jeux, espaces communs résidentiels) seront co-construites avec les habitants.

Ce dispositif itinérant sera complété par une Maison des projets fixe dans les quartiers de la Rocade.



ZOOM SUR LE RELOGEMENT DES FAMILLES

Le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain impliquera le relogement des familles, résidant dans les immeubles voués à la démolition. Les locataires seront au coeur du dispositif afin d'être assurés d'une démarche transparente.



LES LOCATAIRES CONCERNÉS SERONT PRIORITAIRES POUR ACCÉDER À UN LOGEMENT SOCIAL



PLUSIEURS PROPOSITIONS DE LOGEMENT

À la suite de ces entretiens, des propositions de relogement seront faites à chaque famille. Aucun ménage ne sera contraint à déménager dans une autre commune où il ne souhaite pas être relogé.

2019

Des garanties
offertes
aux locataires



UNE PRISE EN CHARGE INDIVIDUALISÉE ET EN CONTINU

Le Grand Avignon va mandater des spécialistes de l'accompagnement social par l'intermédiaire d'un bureau d'étude appelé **Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS)**.

Ces professionnels recevront chaque ménage concerné, de façon individuelle, afin de proposer des solutions de relogement **adaptées aux besoins et aux moyens de chacun**.



ASSURER UN RELOGEMENT DE QUALITÉ

Afin d'entrer dans une dynamique résidentielle positive en permettant d'être relogé dans un logement récent.

Date à laquelle les premières procédures de relogement débuteront. Le projet urbain s'étale sur 10 ans, les plans de relogement seront progressivement mis en oeuvre en fonction du planning prévisionnel des opérations de démolitions.

Un projet porté par le

grand avignon
communauté d'agglomération

En partenariat avec :

